

# *La Lettre de la CADE*

Coordination pour l'Afrique de Demain

Bulletin mensuel d'information sur les activités de la CADE – mars 2007 – n°98



*Débat du mois* : **L'Afrique des jeunes**



enda europe

## Editorial

### L'Afrique à l'heure des ruptures

« L'Afrique, dans l'extrême diversité des situations qui la caractérise, est en pleine mutation. Le parallèle avec la politique africaine de la France, figée dans une coupable immobilité n'en est que plus cruel. Cela doit changer dès 2007 ». Cette fière déclaration qui chapeaute le projet de Ségolène Royal pour l'Afrique a été publiée par *Témoignage Chrétien* le 8 février, en réponse aux questions que le secrétaire général du CCFD avait adressées aux candidats à l'élection présidentielle. La candidate socialiste reprend à son compte la plupart des changements que Jean-Pierre Cot n'avait pas pu réaliser en 1981 : rendre au Parlement son rôle dans la détermination de la politique de coopération africaine, en particulier militaire, revoir les accords de défense, faire transiter une part importante de l'aide publique au développement par les ONG, soutenir les acteurs des sociétés civiles africaines, reconstruire l'Etat de droit pour renforcer la démocratie et la protection des personnes. Faut-il voir dans ces propos de simples redites ou est-il permis de penser que un quart de siècle plus tard, le vent du changement soufflera pour de bon sur le paysage franco-africain ?

Les autres candidats n'ont pas, à ma connaissance du moins, affiché pareille volonté de rupture avec les politiques clientélistes de la « Françafrique ». Mais notre sentiment est que celui ou celle que les Français choisiront le 6 mai aura à renouveler profondément la politique de la France avec les pays africains. Car depuis 1981, les réalités africaines ont changé. Citons la fin de l'apartheid et la naissance de la nouvelle RSA, la dispari-

tion de la plupart des « autocrates » du continent, le retour à la paix en Angola, au Mozambique, en RDC, la montée en puissance du mouvement associatif ennobi en « société civile », l'extraordinaire valorisation des enjeux miniers, pétroliers et environnementaux, la renaissance de l'Union africaine et l'émergence d'une capacité africaine de prévention et de gestion des crises. Ces événements ont modelé une Afrique nouvelle qui s'impose maintenant par son poids démographique, économique et politique comme un partenaire essentiel pour les prochaines décennies. Si l'on ajoute à ces changements, la chute du mur de Berlin, l'élargissement de l'Union européenne à 27, la libéralisation commerciale et financière orchestrée par l'OMC, le tropisme africain du Japon, de la Chine et de l'Inde, il ne paraît pas excessif de parler de ruptures.

Il a été beaucoup question ces derniers temps de co-développement, d'immigration concertée, de micro-crédit, de zones économiques prioritaires. Ces approches sont soit insuffisantes, soit inadaptées. Notre souhait est que le successeur de Jacques Chirac soit conscient qu'il lui faudra inventer les modalités d'une coopération renouvelée. Et nous pensons que la réflexion devra porter sur l'approfondissement d'un partenariat euro-africain, qui a été jusqu'ici plus un slogan qu'une réalité, seule voie à nos yeux, qui permettra d'appréhender les immenses problèmes que le continent va devoir affronter au cours des prochaines décennies.

**Michel Levallois**

## Les activités, l'emploi et les métiers, au futur

*Dans le cadre de son cycle, la Cade a abordé le champs des activités qu'on peut actuellement imaginer dans l'Afrique de demain et qui intéressent au premier chef les jeunes. Ce volet fait suite aux rencontres-débats qui ont traité auparavant des jeunes Africains en France, du dynamisme démographique et des migrations, de la formation par la famille et par l'école.*

*La présente rencontre-débat a rassemblé,*

*du côté de l'estrade, un économiste agronome (Marc Dufumier), un géographe chercheur dans le domaine des villes (Emile Lebris), une historienne spécialiste des questions de genre (Pascale Barthélémy), et un chef d'entreprise sur des emplois de pointe (Amadou Ngom). Elle a été préparée avec le concours de Robert Ginesy, Jean-Loïc Baudet et Michel Levante, qui en a assuré l'animation.*

D'entrée de jeu, l'animateur souligne l'amplitude inhabituelle du sujet : les activités et les emplois susceptibles de fournir demain revenus et dignité aux jeunes d'aujourd'hui en Afrique au sud du Sahara.

C'est pourquoi on a retenu comme ouverture au débat une approche clairement exploratoire, plutôt que de prospective cohérente et large, en privilégiant trois thèmes en fonction de leur faible visibilité actuelle et de leur importance : l'agriculture, l'emploi en ville, le travail des femmes. L'exemple d'une activité novatrice et délocalisable, de gestion en ressources humaines, ponctue à titre d'illustration les métiers futurs de service. Quelques données démographiques d'ici 2035, à l'échéance d'une génération rappellent l'ampleur des mutations attendues : la population globale sera multipliée par 1,7 au moins (environ 1 milliard d'habitants), la population urbaine par 2,5, celle des zones rurales restant assez stable (multipliée par 1,2).

**Dès lors, la première question : comment nourrir tout ce monde ?**

**Marc Dufumier**, professeur à l'Institut agronomique, et consultant

écouté, introduit quelques **techniques alternatives** susceptibles de mettre fin à l'émigration en apportant nourriture et revenus aux populations. La présentation de diapositives montre comment des plantations d'acacias, à raison de 40 arbres à l'hectare, apportent une ombre multipliant par 2,5 le rendement du mil. Pendant la saison sèche ils protègent du soleil et, quand les feuilles tombent, elles donnent un humus riche en azote. Leurs racines vont en outre chercher en profondeur les éléments minéraux nourriciers. De son côté, le bétail contribue au réensemencement des arbres en venant pâturer en fin de saison sèche, mais pour une durée déterminée, (ceci pose néanmoins des problèmes fonciers aux agriculteurs et aux éleveurs, car il faut avoir prévu d'autres pâturages pour continuer à nourrir les animaux). Le karité, arbre à usages multiples, est également efficace, mais dans une moindre mesure. Le coton, lui, a permis comme au Sud Mali de réaliser en une seule génération une véritable révolution agricole, avec fixation des cultures, fumure, avec culture attelée, et transport attelé... Ailleurs l'association légumineuses-céréales permet un

enrichissement des sols. Dans certaines conditions, l'élevage des termites facilite la pénétration de l'eau dans le sol permettant à l'herbe de pousser et freinant l'érosion, etc.

Les solutions techniques sont multiples, elles sont connues. Le paysan africain ne manque pas de créativité, mais d'autres mesures sont nécessaires, notamment la **protection aux frontières** qui, seule, peut garantir un revenu pouvant appuyer la modernisation. Il faut faire ce que nous avons fait, nous, ici en Europe avec notre politique agricole. Et si des négociations devaient aboutir dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Commerce, ce serait en protégeant cette agriculture de celle, moto-propulsée, qui comme chez nous a une productivité, à la journée paysanne, 200 fois supérieure (pour le riz, par exemple), et est de plus subventionnée.

**Deuxième question : comment « loger » avec un revenu, tout ce monde en ville ?**

**Emile Lebris**, directeur de recherche et président de la commission scientifique des sciences sociales de l'IRD

évoque tout d'abord le **colloque « Jeunes, ville, emploi »** qui s'est tenu **en 1992** à Paris, et qui avait débouché sur les perspectives d'emploi qui s'offraient aux jeunes urbains. Des enquêtes ont montré que ceux-ci comptaient parmi eux de nombreux ruraux nouvellement arrivés, formant une population flottante difficile à mesurer. Mais ces néo-citadins se montraient aussi plus dynamiques que les plus anciens.

En ce début des années 90, on constatait que les partis uniques n'avaient pas été ces forces d'intégration attendues et qu'ils considéraient les jeunes plus en objet qu'en sujet. Or ceux-ci étaient porteurs d'espérance, constituaient une force sociale nouvelle et avançaient des revendications de citoyenneté. La coopération internationale, pour sa part, traitait leurs problèmes dans l'urgence. Les régulations efficaces que l'on observait à l'échelle micro, ne garantissaient pas, à l'échelle macro, que l'on aboutisse à des vrais emplois avec les investissements appropriés. (A Lomé par exemple les emplois progressaient de l'ordre de 400 à 500 par an, alors que la population augmentait de 10 000 individus). Les mégapoles africaines ne pouvaient donc être de véritables marchés de l'emploi.

Sur le registre de la **fabrication et de la gestion de la ville**, les **petits emplois** ne manquent pas. L'exemple d'un quartier (Ouakinam) l'illustre bien : un plan d'action d'urgence prévoit des emplois pour maintenir et améliorer le cadre de vie touchant à la distribution de l'eau, l'assainissement, l'animation, la santé, l'artisanat, le crédit... Ces « métiers de la ville » (administration, gestion, construction) se développent-ils suffisamment ? Un rapport récent de DIAL (Développement, Institutions et Analyses de Long terme) apporte la réponse : malgré l'insuffisance des statistiques et compte tenu des contradictions entre les diagnostics sur le sous-emploi des jeunes, il apparaît que ceux-ci « ont payé le plus lourd tribut aux médiocres performances économiques du continent africain », laissant ouvert les risques de clash entre générations, d'engagement de certains dans l'économie criminelle... Si l'articulation entre « **formel** » et « **informel** » est **cruciale**,

elle joue de même peu dans un marché du travail salarié en rétraction.

A l'avenir, la transition démographique s'accompagnant en Afrique d'un poids relatif des jeunes très supérieur à celui des autres continents, la faible participation des jeunes à ce marché retarde leur intégration sociale : le mariage, la propriété, l'accès « aux valeurs d'urbanité ». Et la formation professionnelle est toujours inadaptée.

Les solutions proposées ne varient guère : aide à la recherche d'emploi, développement de travaux à haute intensité de main d'œuvre dans des emplois publics urbains et ruraux.

Il y a quand même de nouveaux métiers : formation des cadres de l'urbanisme en l'adaptant aux évolutions et aux politiques de décentralisation ; à côté il y a toujours les petits boulots pour construire ou entretenir la ville, pour la ravitailler, pour l'animer. On arrive ainsi à trouver des **entreprises vraiment professionnelles** pour le ramassage des ordures, la vidange mécanique, l'approvisionnement en eau des quartiers périphériques. Mais il n'y a pas création d'un tissu de PME, d'un véritable corps des métiers pratiquant des activités nécessaires à la vie en ville. En conclusion les choses ont à bouger encore beaucoup.

### La place des femmes

**Pascale Barthélémy**, maîtresse de conférence à l'École Normale Supérieure de Lyon, intervient en tant que spécialiste du travail salarié féminin en Ouest africain, et du « genre », c'est-à-dire de la construction sociale de la différence des sexes, très marquée dans le monde du travail plus particulièrement urbain.

En remarque préalable, les jeunes filles ou jeunes femmes (entre 15 et 24 ans selon les critères démographiques) ont une double spécificité qui les rend plus vulnérables : elles sont à la fois jeunes et femmes. Or les statistiques, même du Bureau international du travail, ne les isolent pas toujours, ce qui complique l'élaboration de politiques. De même la notion de travail **salarié féminin** ou de profession féminine est une **notion récente en Afrique**.

La mise en perspective de l'emploi des jeunes filles rappelle que si, en dehors

de l'agriculture, le commerce a toujours existé, il s'agit là d'activités anciennes très différenciées entre le petit commerce de condiments sur les marchés et le commerce de gros des « mamas benz » qui ont monté de véritables entreprises commerciales. Celles-ci encouragent par ailleurs leurs filles à faire des études supérieures, ce qui dénote une volonté de mobilité sociale. Avant les indépendances les filles et les jeunes femmes ont été très peu nombreuses à travailler en usine et dans le secteur secondaire, (sauf par exemple des jeunes filles célibataires ou divorcées dans des métiers féminins peu qualifiés en Afrique du Sud). Par contre **dans les années 1920/1950**, certaines jeunes filles ont réussi à avoir un accès à des **emplois** (elles constituent une catégorie extrêmement minoritaire) de sages-femmes, infirmières, institutrices, qui ont représenté, en termes de **modèle** d'accès à l'emploi et à une forme d'autonomie financière, un exemple dans les sociétés où elles ont été amenées à exercer leur métier.

La vulnérabilité de l'emploi **aujourd'hui** en Afrique est assez générale ; il faut noter que la main d'œuvre jeune est en augmentation, et, du fait de l'inadéquation entre formation et emploi, le nombre de laissés pour compte aussi. Le taux de chômage des jeunes (de 18,5%) dépasse le taux mondial (13,5%) ; **les filles** étant moins nombreuses à être actives (en proportion) et moins nombreuses en chômage (beaucoup ne « recherchant pas d'emploi ») n'en sont pas moins dans **des situations plus précaires**. Leurs emplois se trouvent généralement dans l'agriculture et le commerce, et aussi dans les emplois publics et les services (où elles sont dans des situations souvent de « dernière entrée, première sortie », de chômage plus long, avec plus de difficultés d'avoir accès au premier emploi), et bien sûr dans l'informel. Des micros réussites, pas forcément révélatrices d'une amélioration, se développent dans les coopératives, le micro-jardinage, le micro-commerce, (il s'agit là plutôt d'accommodements de l'ordre de la survie).

Enfin, en retenant **l'accès des filles à l'école** comme facteur d'amélioration

de la situation économique et sociale, on trouve là aussi une cause majeure de **fragilité**. Lorsque les familles sont devant un choix à faire, les filles sont les premières à être retirées de l'école ou à ne pas y être envoyées. Les différences de taux de scolarisation, et d'espérance de vie scolaire d'avec les garçons s'en ressentent évidemment. Au-delà, la formation professionnelle est totalement oubliée pour cette moitié de la population.

### Un exemple d'activité novatrice

**Amadou Ngom**, analyste financier et président d'une société (créée il y a 17 ans), en présente les activités qui aident les grandes entreprises en Europe à mettre en œuvre des **systèmes d'information pour la gestion** des ressources humaines et des services financiers (80 emplois entre Paris et Genève). Récemment installée à Dakar, dans son pays, sa société propose aux entreprises sénégalaises de les décharger de certaines tâches, généralement à faible valeur ajoutée et très gourmandes en main d'œuvre. Les activités sont réparties entre l'Europe et Dakar, avec l'idée de garder en Europe les emplois à forte valeur ajoutée, l'objectif étant de créer dans les trois ans à venir 205 à 300 emplois, illustrant ce que pourraient être des **gisements d'emplois** en Afrique.

**On répond par là à des problématiques qui se posent de part et d'autre des continents** : en Afrique on apporte des emplois qualifiés (niveau d'embauche : Bac + 2 à Bac + 5). Ce type d'emploi urbain et d'exportation est dirigé vers des personnes formées, dont beaucoup sont sans emploi. Il est une des réponses au taux de chômage important, qui décourage les jeunes de la scolarisation, puisque, même avec des diplômes, on est chômeur.

Par ailleurs on répond à une demande, très forte, de la part des clients de réduire leurs coûts de fonctionnement, on anticipe une certaine raréfaction de personnes disponibles (avec le vieillissement de la population, le pappy-boom etc...), et enfin on maintient en Europe un certain nombre de fonctions type marketing, conseil aux entreprises..., parce qu'on estime qu'elles nécessitent une proximité d'avec le client.

Dans un but d'anticipation, on peut s'interroger sur **les conditions nécessaires à l'élargissement** de ce type d'expérience (il y en a d'autres évidemment) : elles sont les mêmes que celles permettant le développement économique : premièrement il faut le maintien d'un investissement massif et relativement fort sur l'éducation et la formation ; deuxièmement il faut que l'électricité et le téléphone fonctionnent, c'est à dire qu'il faut investir dans les infrastructures de communications et de mobilité urbaine ; un système aussi de santé

performant et, évidemment, des lois claires et respectées. Il faut aussi que soient préservées certaines conditions générales, par exemple une parité acceptable du franc CFA par rapport au dollar, et enfin, peut-être surtout, que s'impose une politique volontaire d'implication des cols blancs émigrés dans le développement des pays.

En guise d'illustration conclusive, Amadou Ngom rappelle que ceci fonctionne déjà beaucoup dans certains pays, et il cite l'Inde, qui a environ 350 000 à 400 000 emplois dans ce type de secteur et en crée 90 000 par an.

## LE DEBAT

---

**Philippe Hugon**, professeur d'économie, et praticien, interrogé sur d'éventuels compléments et commentaires en tant que témoin discutant, rappelle que le sujet de l'emploi est stratégique et peut-être le plus important problème pour l'Afrique, où la moitié de la population a moins de 17 ans et il faut savoir quelle sera sa place dans le travail, dans la société pour accéder aux responsabilités.

Lorsqu'on traite des perspectives d'activités on aboutit nécessairement à des formes d'impasse, car l'offre d'emploi explose et le travail salarié stagne, sauf dans quelques domaines comme les télécommunications, les technologies, l'information.

Comment réagir ? La question n'est pas celle de « l'emploi », structuré par type de catégories habituelles, mais celle de l'activité rémunérée et des possibilités de travail qui s'offrent. Il vaut mieux raisonner d'abord en terme de secteurs qui vont devenir les plus importants dans la société africaine selon les régions, société où l'essentiel de la valeur ajoutée passe par le **tertiaire**, les **activités de services** (services privés, services publics, services rendus à des sociétés, services rendus aux ménages) et lorsqu'on parle de l'informel, on parle pour les trois quarts d'activités de service. Il faudra alors repérer les nouvelles technologies qui s'appliqueront à ces activités de service.

L'économie africaine est aussi à base d'exportations minières, qui par elles-mêmes ne créent pas d'emploi, mais la **rente** minière ou pétrolière qui s'en dégage, si elle est bien gérée, génère des **redistributions** de revenus et une augmentation des marchés qui, elles, sont créatrices d'emplois dans des entreprises petites et moyennes, formelles ou informelles, qui fonctionneront s'il y a une **demande solvable**.

Dans l'Industrie de valorisation ou de substitution, la concurrence est rude avec notamment la Chine et l'Inde, autres pays à bas salaires. Mais si elle est protégée elle sera plus chère et il faut alors choisir qui privilégier : le consommateur ou les filières de production ?

En matière agricole l'alimentaire n'est pas seul (20% au Sénégal) ; il faut raisonner en termes de « **filières** » plutôt que de « secteurs ». Que représente le ravitaillement d'une ville de 10 millions d'habitants comme Lagos ? C'est une chaîne agro-alimentaire depuis le paysan, en passant par le commerçant, jusqu'à la restauration et la vente aux particuliers. Les filières existent dans tous les domaines : construction, transports, etc... Il y a une pluralité de filières. Des poly-activités se développent : charbon de bois, transports, commerce. C'est un problème d'aménagement du territoire pour fixer les populations.

Maintenant, en ce qui concerne les politiques de l'emploi, plus que d'éventuelles politiques volontaristes l'important est de créer des conditions permettant aux acteurs, jeunes ou non, de créer, d'innover, d'être porteurs de leurs propres projets. En ce qui concerne l'agriculture, il faut pour cela que les jeunes aient accès à la terre. On a vu aussi que la condition est la mise en place d'un cordon douanier; peut-on le créer à l'échelon national, ou régional ? On voit qu'il y a aussi des discussions à avoir à d'autres échelons, avec l'OMC et l'Union européenne. C'est la mise en place de ces conditions qui importe, plus que des projets directs de création d'emploi.

Le débat se poursuit alors sur la base des **questions écrites** parvenues à l'estrade, complétées par une remarque de l'animateur (Michel Levante) avançant que **l'agriculture**, condamnée à un progrès extraordinaire en fonction de l'énorme appel du marché urbain a sans doute un autre levier de développement : les cultures de rente (principalement d'exportation). Répondant à plusieurs questions, notamment sur les conditions du **progrès technique**, Marc Dufumier reprend l'exemple d'un sac de riz à Dakar, qui coûte moins cher s'il provient de Louisiane ou de Camargue que de Casamance (du fait que la productivité du travail y est - sans machines - deux cents fois inférieure, et malgré la différence de revenu de l'agriculteur), pour illustrer combien un cordon douanier est nécessaire pour permettre à l'activité agricole de se poursuivre et au progrès technique de se réaliser. (Cette nécessité, au moins sur les cultures vivrières, est encore plus flagrante si on songe au revenu du paysan chinois de 1 dollar par jour, comparé à deux pour le casamançais). Il faudra aussi arbitrer sérieusement sur les niveaux de prix admissibles en milieux urbains et pour le producteur rural, pour éviter d'une part une misère urbaine qui accroisse la migration vers l'extérieur et d'autre part une migration trop forte du milieu rural vers la ville qui ne ferait qu'accélérer la première. Enfin, le vivrier profite souvent aussi

de **l'agriculture de rente**, comme dans le cas du coton par exemple. Il ne faut pas exclure non plus à l'avenir, en import-substitution, les **biocarburants** à partir de spéculations locales et en petites unités, pour les besoins de motorisation locale.

**Amadou Ngom**, sur la question de savoir si les **délocalisations** favorisent l'hypertrophie des villes, reprend l'exemple du choix de Dakar (contre Saint Louis) concernant sa société, où ce qui a joué est plus la fréquence de liaisons aériennes avec l'Europe, et la présence de formations très précises que des facteurs d'infrastructures, présentes dans les deux cas. Par ailleurs, quoi qu'il puisse en paraître, l'impact de transferts d'activités est, en termes relatifs, important et a des **effets d'entraînement** cumulatifs, car la compétence augmente avec le temps (illustration claire de l'Inde avec Bangalore, qui aujourd'hui présente une concurrence sérieuse pour les sociétés européennes). Il faut compter aussi avec des arrière-effets sur l'éducation, les centres de recherche. Sur une question de Ph. Hugon sur la possibilité de mener en parallèle une économie mondialement ouverte, que suppose l'activité décrite, et en même temps une économie préservée de l'extérieur, qu'implique l'agriculture, A.Ngom estime qu'on peut très bien concevoir une **économie duale** avec deux types de secteurs, celui des services étant finalement, pour l'exemple cité, pas très coûteux à mettre en œuvre.

Enfin, après des précisions apportées par Pascale Barthélémy en réponse à des questions portant sur la scolarisation des filles, Marc Dufumier revient sur ce dernier point de vue, qu'il supporte vigoureusement en rappelant que pour éviter un dérèglement général par des migrations incontrôlées, la **défense de l'agriculture**, et de sa modernisation, est finalement **incontournable**. C'est ce qu'il faut faire passer dans les négociations de l'OMC, si elles ne sont pas bouclées trop vite. D'ailleurs, l'agriculture sera demain, partout, agrobiologique ou ne sera pas. En Afrique il faudra compter sur une utilisation large de l'énergie solaire, de

l'eau souterraine (des nappes phréatiques qui se rechargent), et sur un retour précis au savoir paysan, et à l'agrosystème qu'il n'a cessé de pratiquer. Il faudra retourner l'ensemble de la formation agricole dans le sens de ce savoir.

## Références bibliographiques :

- « *Agriculture et paysanneries du Tiers Monde* », Marc Dufumier, Karthala, 2004,
- « *Etude des systèmes agraires et typologie des systèmes de production agricole dans la région cotonnière du Mali* », Marc Dufumier, Inapp, Dec. 2005
- « *Sabels : diversité et dynamique des relations sociétés-nature* », Raynaud Claude, GRID-Karthala, 1997,
- « *Jeunes. Ville, Emploi : quel avenir pour la jeunesse africaine* ». (Actes de colloque 26-29 octobre). Paris, E. Le Bris, F.Chauveau, Ministère de la Coopération et du développement, 1992,
- « *La construction municipale en Afrique* », E. Le Bris, introduction à Politique Africaine, n° 74, 1999,
- « *Vers une planète urbaine. Quelle forme et quel sens des villes ?* », in *Populations et défis urbains*, Chaire Quetelet, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant/L'Harmattan, 2003,
- « *Youth and labour markets in Africa. A literature review* », DIAL, dec. 2006. Sur site <http://www.dial.prd.fr>
- « *Les Africaines, histoire des femmes en Afrique, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles* », C.Coquery-Vidrovitch, Desjonquières, 1994,
- « *Relations de genre et développement. Femmes et sociétés* », Bisilliat Jeanne, ORSTOM, 1992,
- « *La formation des Africaines à l'Ecole normale d'institutrices de l'AOF, de 1938 à 1958* » Pascale Barthélémy, Cahier d'Etudes Africaines XLIII(1-2), 2003,
- « *La professionnalisation des Africaines en AOF (1920-1960)* » Vingtième siècle N° spécial, 75, Juil-Sept 2003,
- « *Femmes africaines et commerce. Les revendeuses de tissu de la ville de Lomé* », Rita Cordonnier, Villes et entreprises, L'Harmattan, 1998,
- « *L'école et les filles en Afrique, une scolarisation sous conditions* », Marie France Lange, Karthala 1998.

**NB : Des documents d'appoint, rédigés par les intervenants, seront disponibles sur le site Cade avec la lettre contenant le présent compte rendu.**

## RESSOURCES MINIERES

Les cours des métaux ont progressé de 180% en valeur réelle depuis 2002, alors que ceux du pétrole, dont on parle tant, se sont limités à 157%, en valeur réelle aussi. Selon le FMI cette hausse est due à la croissance de la demande mondiale, dont la Chine représente 50%, notamment pour l'aluminium, le cuivre et l'acier. Au dire des spécialistes, l'Afrique subsaharienne recèle pratiquement la moitié des réserves minérales mondiales.

La réalité confirme ces observations générales. Ainsi le groupe australien BHP Billiton, première entreprise minière du monde, consacre-t-il cette année 50% (au lieu de 30%) de ses dépenses d'exploration à cette zone. Il s'intéresse notamment au diamant en Angola et en RDC, au cuivre en RDC, à la bauxite et au minerai de fer en Guinée. Il prospecte dans 14 pays, dont la Sierra Leone et le Libéria, qui bénéficient du retour à la paix civile, car la stabilité politique est un attrait puissant pour les investisseurs étrangers.

Dans les pays miniers, on note une activité croissante. Si la production se maintient, le Zimbabwe sera le cinquième (au lieu du 7<sup>e</sup> aujourd'hui) producteur de platine, dont il détient 90% des réserves mondiales avec l'Afrique du Sud. Dans ce dernier pays la production de cuivre de la plus importante mine a progressé de 4% en 2006, tandis qu'on prévoit l'ouverture d'une mine de manganèse en 2007. Au Gabon, l'extraction de ce minerai a augmenté de 10%. En Zambie, une société australienne a exprimé son intention d'ouvrir une mine d'uranium en 2008. Au Kenya l'exploitation minière d'où est produit le titane a lancé un programme d'extension qui sera opérationnel en 2008. Au Cameroun les gisements de fer dans l'est, en exploitation dans deux ou trois ans, permettront le désenclavement de la province. La liste de ces perspectives favorables pourrait s'allonger.

La prospection et l'exploitation de ces matières premières sont généralement confiées à des entreprises étrangères actives dans plusieurs continents : australiennes, canadiennes, chinoises.

Celles-ci se manifestent notamment au Zimbabwe pour le fer, le cuivre et le platine, au Gabon pour le manganèse et en Zambie.

Ces richesses du sous-sol emploient de la main d'œuvre locale (pas toujours avec la Chine) et apportent des devises. Servent-elles réellement au pays ? Un rapport de la Banque Mondiale de 2001 indiquait que l'extraction minière n'était ni suffisante, ni même nécessaire pour assurer la croissance. Se basant sur cette étude et l'actualisant, huit ONG internationales ont vivement critiqué la Société financière internationale (SFI) pour un prêt concernant un projet d'exploitation aurifère au Ghana. Elles lui ont demandé de prouver l'efficacité de ce projet et d'autres également soutenus par la SFI. L'environnement est

menacé, disent-elles, et les communautés locales ont plus de frais induits qu'elles ne recueillent de bénéfices. Les détournements de royalties, comme pour le pétrole, s'ajoutent à ces dangers potentiels.

Les risques sont certains et connus, pas toujours pris en compte, mais inhérents à toute activité humaine. Ce boom des matières premières minérales pourrait ne pas durer longtemps, car il est essentiellement soutenu par les besoins de la croissance chinoise, qui un jour, se ralentira. La manne actuelle est donc à exploiter et à rentabiliser au profit de toute la nation.

**Robert GINESY**

*NDLR. L'essentiel des informations utilisées dans cette page est puisé dans l'hebdomadaire « Marchés Tropicaux ».*

### LE SOMMET DE PEKIN

Du 3 au 5 novembre, Pékin a été à l'heure africaine. Le 3<sup>e</sup> Sommet Chine - Afrique a réuni 41 chefs d'Etat, sur 48 pays représentés. Les grandes lignes de la stratégie du commerce et de la coopération de la république populaire avec l'Afrique, déjà présentées dans cette Page économique (achat de toutes matières premières, surtout le pétrole, et valorisation sur place, en échange de contrats de travaux de toute nature, prêts sans aucune conditionnalité) ont été vantées. Les ombres ont été estompées (réapparition de la dette, non-ingérence se traduisant par un laxisme certain à propos de la gouvernance et de la corruption, concurrence de produits et d'opérateurs chinois sur le continent). Mais les Africains ont apprécié d'être traités d'égal à égal, avec un commerce en partenariat et une coopération sur mesure.

A coté d'un commerce bi-latéral de 50 milliards de dollars, susceptible selon le FMI de doubler en cinq ans, le président Hu JinTao a énuméré les 8 mesures applicables d'ici 2009 :

1- doubler l'aide chinoise, 2- prêts préférentiels pour § 5 milliards, 3- fonds de développement de § 5 milliards pour aider les entreprises chinoises à s'installer en Afrique, 4-construction du centre de conférences de l'Union Africaine à Addis Abéba, 5- annulation de dettes, 6- admission sans droits de douane de 440 (au lieu de 190) produits africains, 7- créer 3 à 5 zones de coopération économique, et enfin 8- former 15 000 Chinois pour l'Afrique, envoyer des ingénieurs et des volontaires, créer des centres pilotes agricoles, des hôpitaux, des écoles rurales, accueillir 4 000 boursiers et offrir § 30 millions pour lutter contre le paludisme

Le président de l'Union Africaine a rappelé que les promesses du Sommet de 2003 avaient été tenues.

## RUBRIQUE AFRIQUE-EUROPE

On sait généralement que l'aide européenne au développement est, en volume, la première du monde, avec une part de l'aide publique au développement (APD) qui atteint 52% du total en 2005. On sait moins que l'Union Européenne s'est engagée à augmenter de près de 50% d'ici 2010 ses dépenses en la matière, les faisant passer de 46 milliards d'euro en 2006 à 66 milliards d'euro en 2010.

On ne sait pratiquement pas que l'Europe se préoccupe de rendre plus efficace l'affectation et l'emploi de cette aide. Par une récente communication du 28 février 2007, la Commission Européenne a manifesté son intention de proposer aux Etats-Membres un Code de Conduite reposant, pour l'essentiel, sur deux règles de base : la complémentarité et la division du travail. Parmi les 10 principes opérationnels d'une meilleure division du travail, figure la recommandation de limiter à deux secteurs par pays les interventions des Etats-Membres en tenant compte de leurs avantages comparatifs respectifs.

**Jean-Loïc Baudet**

### *Coordination pour l'Afrique de Demain (CADE)*

Association Loi 1901

Président : Michel Levallois

Vice-Présidents : Raymond Césaire,

Jean Clauzel, Xavier de Franssu,

Henri Senghor.

Secrétaire Général : Philippe Mathieu

Trésorier : Pierre Croze

### *La Lettre de la CADE*

Directeur de publication : Michel Levallois

Comité de rédaction : Robert Ginesy,

Michel Levallois, Philippe Mathieu,

Denyse de Saivre, Henri Senghor.

Maquette : Atelier Visconti

La CADE : 5 rue des Immeubles-Industriels,  
75011 Paris, France.

Tél. : 01 44 93 87 46 / Fax : 01 44 93 87 50

Courriel : endacade@wanadoo.fr

Web : www.afrique-demain.org

## LA RUE D'ULM EN AFRIQUE

Des étudiants, Normaliens et non Normaliens, ont créé en 2002 à l'Ecole Normale Supérieure de Paris, une association dont le but est de « promouvoir la réflexion théorique sur les problèmes actuels de nos sociétés ». Ils l'ont intitulée POLLENS (Politique Ecole Normale Supérieure). Elle tient des séminaires hebdomadaires et organise en outre chaque année une semaine entière de réflexion centrée sur un thème majeur. De telles semaines ont été consacrées à la Shoah en 2005, à l'Europe en 2006.

Cette année l'objet de la semaine organisée par POLLENS du 14 au 21 mai à l'Ecole Normale Supérieure (45, rue d'Ulm) sera de « décentrer notre regard et proposer une vision plus juste des enjeux africains ». Ce souci de présenter une vision plus exacte et plus juste des réalités de l'Afrique, de ses problèmes, de ses projets et des actions conduites pour les faire aboutir, rejoint la préoccupation première et permanente de la CADE.

Aussi sommes-nous heureux de faire connaître l'initiative de POLLENS, d'autant plus que dans le développement de son action l'association prévoit de « développer les échanges universitaires Ecole Normale Supérieure - Universités africaines ». La CADE diffusera le programme détaillé de la semaine d'informations, d'échanges et de réflexions du 14 au 21 mai prochain, dès qu'il sera établi.

**Jean CLAUZEL**

## DES NOUVELLES DE L'UNIVERSITÉ SENGHOR D'ALEXANDRIE

Cette Université qui est un des opérateurs directs de la Francophonie a une double spécialisation : donner une formation aux carrières du développement dans les domaines de la gestion administrative et financière, de la santé, de la culture et de l'environnement, et accueillir des cadres africains prioritairement originaires de l'Afrique subsaharienne pour une scolarité de deux ans et un stage hors d'Afrique.

Depuis sa création en 1989, l'Université a diplômé 680 auditeurs et délivrera un Master en développement aux 130 étudiants de la X<sup>e</sup> promotion qui va terminer cette année. L'appel à candidature lancé pour le recrutement de la XI<sup>e</sup> promotion a suscité 1 300 réponses émanant de plus de 30 pays africains, dont 676 pour le seul département gestion administrative et financière.

Enfin, en 2006, l'Université a organisé 33 semaines de promotion continue, en particulier un séminaire consacré aux gestionnaires des systèmes éducatifs, qui ont concerné plus de 300 cadres.

Le conseil d'administration qui s'est réuni à Alexandrie le 25 mars et auquel a participé Michel Levallois s'est félicité de ces résultats et en particulier du fait que, à l'issue de leur scolarité, les « anciens de Senghor » se voient le plus souvent confier de nouvelles responsabilités et bénéficient d'une situation professionnelle améliorée.

### Abonnement à *La Lettre de la CADE* :

Nom ..... Prénom.....

Adresse .....

.....

Code postal ..... Ville.....

Abonnement seul : 30 euros, - étudiants : 8 euros, - entreprises, collectivités locales : 150 euros. Adhésion individuelle à l'Association, comprenant l'abonnement : 45 euros. Paiement par chèque à l'ordre de la CADE.

## À LIRE

*Partis politiques d'Afrique,  
retours sur un objet délaissé*

Le numéro 104 de la revue Politique africaine qui vient de paraître chez Karthala est particulièrement intéressant. Pour décriés qu'ils soient, et pas seulement en Afrique, les partis politiques restent les acteurs indispensables au bon fonctionnement de la démocratie représentative, même s'ils doivent composer avec les nouveaux acteurs que sont les associations de la société dite « civile ». Les contributions retenues dans cet ouvrage tentent de cerner « l'objet parti politique africain » à partir du double point de vue de la science politique classique et de celui de ses singularités historiques et sociologiques. Une passionnante lecture pour approfondir les thèmes traités lors de nos rencontres-débats de 2006 sur « les chemins de l'Afrique vers la démocratie ».

ML

## AGENDA DE LA CADE

PROCHAINES RENCONTRES-DÉBATS :

**Mercredi 25 avril 2007** : Quatrième rencontre-débat du cycle « *L'Afrique des jeunes* ». Elle portera sur « *L'engagement des jeunes en politique* ». Ecole Nationale d'Administration (ENA), 2 avenue de l'Observatoire, Amphithéâtre Parodi.

**Attention au changement d'horaire : 17h45 à 19h45**

**Mercredi 23 mai 2007** : La cinquième rencontre-débat du cycle portera sur « *L'avenir : l'identité, la vie sociale* », même lieu, même heure.

LES PROCHAINES ÉMISSIONS SUR RADIO ALIGRE :

**Mercredi 4 avril** : Les nouveaux visages de l'agriculture africaine  
Georges Courade

**Mercredi 18 avril** : L'Afrique des villes  
Jean-Louis Domergue et Mme Djellouli

**Mercredi 16 mai** : Les nouvelles technologies de l'information  
Farid Yaker et Kanitha Kernem

**Mercredi 30 mai** : Etre jeune en Afrique, espoir et perspectives  
(à préciser)

## La Cade et la diaspora africaine

*Nous avons le plaisir de vous présenter ici une association avec laquelle la CADE a décidé de travailler car nos objectifs sont tout à fait complémentaires.*

### Initiative Internationale Pour l'Union Africaine (IUA)

Conçue par un petit groupe d'étudiants africains et africanistes en février 2005, « Initiative Internationale pour l'Union Africaine » (IUA) s'est donné pour objectif principal de susciter, organiser et accompagner l'appropriation par les diasporas et la jeunesse africaine des défis actuels de l'Afrique dans le cadre d'une Union Africaine viable et ouverte au monde. Le réseau regroupe donc, au-delà des appartenances politiques et idéologiques, des femmes, des hommes et des structures qui souhaitent s'engager en faveur de l'Union Africaine et contribuer à la prise de conscience de la communauté de destin qui lie ses peuples.

La Lettre de la Cade n°98 - mars 2007

Dans ce dessein, l'IUA participe à la mutualisation de la réflexion sur les thèmes ayant trait à ses objectifs, à travers l'organisation d'événements scientifiques (conférences, colloques, journées de réflexion, etc.) et de rencontres thématiques davantage informelles, visant à susciter le débat sur les questions d'actualité africaine.

### L'IUA a organisé deux rencontres

- La première a eu lieu le 17 novembre 2005 au Palais de Luxembourg (salles Monnerville et René Coty) sur le thème : « *L'Union Africaine et les acteurs sociaux dans le processus de règlement de conflits en Afrique* ». Elle a touché un public estimé à 512 participants.

- La deuxième journée a eu lieu le 30 octobre 2006 au Palais de Luxembourg (salles Monnerville et René Coty) sur le thème : « *L'Union Africaine et ses diasporas* ». La CADE y a présenté son action. Elle a intéressé

782 participants. Les actes issus de ces rencontres font l'objet d'une publication, d'une restitution et d'une large diffusion auprès de nos cibles.

Sous la direction de Dominique BANGOURA et Emile Fidiéck, l'IUA a publié « *L'Union Africaine et les acteurs sociaux dans le processus de règlement de conflits en Afrique* », Ed. L'Harmattan, Octobre 2006.

Le réseau publie aussi une lettre électronique d'information sur ses activités et ceux de l'Union Africaine et diffuse dans un réseau courriel de 2200 destinataires. Elle s'attache à mettre en place un réseau d'antennes et de partenariats en Afrique.

### Pour plus d'information :

www.iau.asso.fr  
Réseau IUA  
50, rue des Tournelles (MIE)  
75003 Paris - Tél. : 0 6 67 93 71 06  
assosia@yahoo.fr